

AVIS
SUITE A LA SAISINE DU GRANDANGOULEME
ETUDE DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SUR LE
TERRITOIRE DU GRANDANGOULEME

- **Présenté en bureau du Conseil de Développement le 27-12-2012**
- **Présenté en Plénière du Conseil de Développement le 11-12-2012**
- **Présenté en bureau Communautaire du 22-03-2013**

- **Avis du Conseil de Développement**
- **Annexe n°1 : Composition du groupe-projet et Méthode retenue**

AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU GRANDANGOULEME

Démarche :

Le Conseil de Développement souhaite poursuivre la réflexion engagée lors de sa contribution présentée au Conseil Communautaire le 2 février 2012 qui affirmait sa volonté de voir le GrandAngoulême se positionner comme acteur de l'Insertion Sociale et professionnelle au regard des politiques publiques via la **création d'un conseil de l'Insertion à l'échelle du GrandAngoulême en tant qu'outil de dialogue social territorial**.

Aujourd'hui ,La plupart des villes d'Aire 198 ont intégré un volet d'aide à l'Insertion par l'activité Economique dans un pôle « économie sociale et solidaire » ce qui leur a permis de travailler en transversalité des politiques publiques.

Il nous apparait donc pertinent, dans le contexte national de redéfinition des politiques publiques (Contrat de Ville, Fonds Social Européen, Contrat de Plan Etat Région ...), de poser plus clairement la question de la volonté politique de l'Agglomération afin de dépasser de la seule vision très « instrumentale » d'actions, de dispositifs ou d'interventions .

Le Conseil de Développement souhaite souligner, au vu du contexte passé et actuel de l'Insertion par l'Activité Economique, **l'urgence à gérer la situation présente-** d'une part et d'autre part, de **préparer l'avenir** de ce secteur en l'intégrant dans une démarche plus large.

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières proposé nous apparaît, en 2012, **décalé par rapport à l'urgence de la situation, peu opérationnel et pas suffisamment explicite** sur les axes de travail des choix politiques sous-tendant la partie « positionnement stratégique » .

Actualisation de la demande

Dans ses conditions ,le Conseil de Développement, au regard de l'évolution du contexte , souhaite faire évoluer sa demande initiale de prise en compte de l'Insertion par l'Activité Economique .Il s'agit de l'intégrer dans le développement d'une filière « Economique Sociale et Solidaire ».

Pour ce faire, il fait 2 propositions :

1- l'une immédiate : créer une « cellule de sauvegarde » pour la gestion de l'urgence

- Au vu du contexte actuel et des fragilités connues du monde de l'Insertion, nous proposons la mise en place d'une **cellule de « sauvegarde » de l'Insertion par l'Activité Economique.**

Cette cellule, animée par le GrandAngoulême ,pourrait être constituée des collectivités locales, de l'Etat, de partenaires associatifs et sociaux reconnus afin de porter des regards croisés, sur les diagnostics et sur le soutien à l'ingénierie de projets.

Des financements spécifiques pourraient être apportés notamment concernant les structures en difficulté.

2- l'autre à moyen terme : créer une « Plate-forme pour la création d'une filière Economie Sociale et Solidaire à l'échelle du territoire intégrant l'Insertion par l'Activité Economique »

Le groupe-projet pense que l'agglomération d'Angoulême devrait s'affirmer comme co-animatrice d'une politique publique sur l'Insertion et l'emploi en lien avec les autres acteurs institutionnels. Une aide extérieure –via un marché public , ne nous semble pas forcément adaptée à la situation actuelle. **L'enjeu du diagnostic serait plutôt de travailler sur l'état des lieux et l'évolution des politiques liées à l'Economie Sociale et Solidaire.**

Pour ce faire, il propose une méthode et un objectif principal :

Une méthode

La mise en place d'une plate- forme associant :

- les collectivités locales, l'Etat
- des associations , des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- des Entreprises, des partenaires sociaux ...

Un objectif principal

Cette plate-forme devra être en capacité **de construire et de porter ce projet territorial de création d'une « filière d' Economie Sociale et Solidaire à l'échelle du territoire intégrant l'Insertion par l'activité Economique » .**

Un enjeu

L'Appropriation par le territoire du concept et de la réalité locale de l'Economie Sociale et Solidaire.

Des objectifs stratégiques

- 1) Rédiger un cahier des charges commun avec l'ensemble des acteurs de la plate-forme pour élaborer cette politique (Etat des lieux, poids économique, social et environnemental de l'Economie Sociale et Solidaire ...)
- 2) Construire la gouvernance du projet : quels rôles, quelles places, quelles compétences pour chacun dans cet espace de dialogue territorial ?

Conclusion opérationnelle

Pourquoi ne pas transférer l'enveloppe retenue initialement pour financer l'étude, sur le financement du recrutement d'un chargé de mission afin de travailler sur le Développement de cette filière et la prise en compte d'un pôle « Economie Sociale et Solidaire » ?

ANNEXE N°1 : METHODE ET COMPOSITION

Groupe-projet Insertion sociale et professionnelle

- **Composition :**

- BASTARD Michèle – Alesie
- JACQUILLARD William – Président du Conseil de Développement
- KNAPP Monique – C.I.D.F.F
- LASSALLE-BUSSAC Monique – Personne qualifiée
- LAVAUD Micheline – Personne qualifiée
- LISOIE Christian – Elu Saint Saturnin
- MENARD Jean-Claude – Personne qualifiée
- PASCAL Jean – Michel – Elu Gond - Pontouvre

- **Etapes de travail :**

1- Saisine par le Président LAVAUD / Octobre 2012

2- Constitution groupe-projet et propositions du groupe / novembre 2012

3- Partage de la proposition avec le bureau communautaire du GrandAngoulême
décembre 2012 / janvier 2013

4- Diffusion / Février 2013